

Association COLEGRAMME
Complexe « Les Tuileries » Salle Gatien
- 80, Grand'Rue 67190 STILL

PERISCOLAIRE DE GRESSWILLER

BULLETIN DE RESERVATION
MENSUELLE
Un bulletin par enfant

Mois de : **AVRIL 2018**

à retourner pour le : **mercredi 28 mars 2018** **DERNIER DELAI !**

dans la boîte aux lettres du périscolaire devant l'école élémentaire de Gresswiller ou directement à l'animatrice.

Toute demande faite après la date demandée ne sera plus prise en considération.

Responsable :
Mairie de Gresswiller
03.88.50.00.29
mairie@gresswiller.fr
Périscolaire : 06.72.25.43.57

Je soussigné(e) _____ déclare commander les repas et/ou inscrire à l'accueil du soir

Mon enfant : _____ Classe : _____

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
	02-avr	03-avr	05-avr	06-avr	09-avr	10-avr	12-avr	13-avr	16-avr	17-avr	19-avr	20-avr
Cantine : 11h30 à 13h30 8 € / jour / enfant	*	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Soir : 15h15 à 18h00 6 € / jour / enfant	*	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

* Pas de prise en charge

TOTAL DU MOIS : _____ €
à régler par chèque à COLEGRAMME ou en espèces.
Paiement à déposer dans la boîte aux lettres devant l'école
élémentaire à l'issue de la période de garde après réception de la
facture dans la limite du 15 du mois suivant.

IMPORTANT : Pour des raisons d'organisation, il ne sera plus possible d'annuler la garde de midi en cours de semaine. Sauf si annulation pour raison médicale concernant l'enfant et non un parent (certificat médical au nom de l'enfant à fournir). Si vous souhaitez annuler une garde du soir, il faudra le faire au plus tard la veille. Les frais de repas s'élèvent à 4,37€.

Date :

Signature :